

## SECTION 1: Identification

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : PERFECT HARMONY

Code du produit : 1401010

### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Bio éliminateur entièrement naturel

Restrictions d'emploi : Usage professionnelle seulement

### 1.3. Fournisseur

Project Clean Inc.

12 James St N, Suite 202

Hamilton, Ontario L8R 2J9

T 1 800 663 9925

[regulatory@projectclean.com](mailto:regulatory@projectclean.com) - [www.projectclean.ca](http://www.projectclean.ca)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays   | Organisme/Société                   | Adresse          | Numéro d'urgence                       | Commentaire                                  |
|--------|-------------------------------------|------------------|--|--|
| Canada | CHEMTREC<br>Chemical Emergency      | www.chemtrec.com | 1 800 424 9300                         | 24hr/day 7days/week<br>within USA and Canada |
| Canada | CANUTEC<br>Transportation Emergency | www.canutec.com  | 1 888 226 8832<br>*666 on a cell phone | 24hr/day 7days/week<br>within USA and Canada |

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (GHS CA)

Corrosif pour les métaux, Catégorie 1

H290

Peut être corrosif pour les métaux

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

 Lésions oculaires graves/irritation oculaire,  
Catégorie 1

H318

Provoque des lésions oculaires graves

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

- Mentions de danger (GHS CA) :
- H290 - Peut être corrosif pour les métaux
  - H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
  - H318 - Provoque des lésions oculaires graves
- Conseils de prudence (GHS CA) :
- P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
  - P260 - Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs, or spray.
  - P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
  - P280 - Porter protective gloves, protective clothing and eye protection.
  - P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
  - P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
  - P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
  - P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
  - P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
  - P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur la SDS du produit).
  - P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
  - P390 - Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
  - P405 - Garder sous clef.
  - P406 - Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
  - P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom         | Nom chimique / Synonymes | Identificateur de produit | % m/m   |
|-------------|--------------------------|---------------------------|---------|
| Acetic acid | Acetic acid              | n° CAS: 64-19-7           | 10 – 30 |

*\*The exact concentrations have been withheld as a trade secret. Les concentrations exactes ont été retenues en tant que secret commercial.*

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## SECTION 4: Premiers soins

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau ou Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.
- Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

- Symptômes/effets après inhalation : Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.
- Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.
- Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.
- Symptômes chroniques : No effects known.
- Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Corrosion of the eye tissue. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées.

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie : Aucun risque d'incendie.

Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs, or spray.

### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Procédures d'urgence : Éloigner le personnel superflu. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les fume, mist, vapeurs, or spray. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
- Conditions de stockage : Garder sous clef.
- Produits incompatibles : Agents réducteurs puissants.
- Matières incompatibles : Agent blanchisseur. matériaux alcalins.
- Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| Acetic acid (64-19-7)                                     |                          |
|---|--------------------------|
| USA - OSHA - Valeurs limites d'exposition professionnelle |                          |
| Nom local   | Acetic acid              |
| OSHA PEL TWA  | 25 mg/m <sup>3</sup>     |
|   | 10 ppm                   |
| Référence réglementaire (US-OSHA)                         | OSHA Annotated Table Z-1 |

### 8.2. Contrôles techniques appropriés

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

|   |
|---|
| <b>Protection des mains:</b>  |
| Gants de protection   |
| <b>Protection oculaire:</b>   |
| Lunettes de sécurité  |
| <b>Protection de la peau et du corps:</b>                                     |
| Porter un vêtement de protection approprié                                    |
| <b>Protection des voies respiratoires:</b>                                    |
| En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié |

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                            |
|--|----------------------------|
| État physique  | : Liquide                  |
| Apparence  | : Colorless liquid.        |
| Couleur  | : Incolore                 |
| Odeur  | : odeur de vinaigre        |
| Seuil olfactif                                       | : Aucune donnée disponible |
| pH   | : 2,0 – 3,0                |
| Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (éther=1)             | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion                                      | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation                                 | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition                                   | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair                                       | : > 100 °C                 |
| Température d'auto-inflammation                      | : Non auto-inflammable     |
| Température de décomposition                         | : Aucune donnée disponible |

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

|  |  |
|--|--|
| Inflammabilité                                 | : Aucune donnée disponible, Non applicable |
| Pression de la vapeur                          | : Aucune donnée disponible                 |
| Densité relative de la vapeur à 20°C           | : Aucune donnée disponible                 |
| Densité relative                               | : 1,01 - 1,02                              |
| Solubilité                                     | : Soluble dans l'eau.                      |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | : Aucune donnée disponible                 |
| Viscosité, cinématique                         | : Aucune donnée disponible                 |
| Viscosité, dynamique                           | : Mince comme l'eau                        |
| Propriétés explosives                          | : Le produit n'est pas explosif.           |
| Limites d'explosivité                          | : Aucune donnée disponible                 |

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité                           | : Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.                 |
| Stabilité chimique                   | : Stable dans les conditions normales.  |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.  |
| Conditions à éviter                  | : Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).                              |
| Matières incompatibles               | : matériaux alcalins. Agents réducteurs puissants. Agent blanchisseur.  |
| Produits de décomposition dangereux  | : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. |
| Temps de durcissement:               | : Pas d'informations complémentaires disponibles  |

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Toxicité Aiguë (voie orale)   | : Non classé |
| Toxicité Aiguë (voie cutanée) | : Non classé |
| Toxicité aiguë (inhalation)   | : Non classé |

| PERFECT HARMONY       |  |
|-----------------------|--|
| DL50 cutanée lapin    | > 4124,5 mg/kg                             |
| Acetic acid (64-19-7) |  |
| DL50 orale rat        | 3310 mg/kg de poids corporel Animal: rat   |
| DL50 orale            | 4960 mg/kg de poids corporel Animal: mouse |
| DL50 cutanée lapin    | 1060 mg/kg Source: HSDB, NITE              |

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

| Acetic acid (64-19-7)       |                              |
|-----------------------------|------------------------------|
| CL50 Inhalation - Rat [ppm] | 16000 ppm Source: ChemIDPlus |
| ATE CA (Cutané)             | 1100 mg/kg de poids corporel |

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque de graves brûlures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

| Acetic acid (64-19-7)       |   |
|-----------------------------|---|
| NOAEL (oral, rat, 90 jours) | 290 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male |

Danger par aspiration : Non classé

Voies d'exposition possibles : Contact avec la peau et les yeux. Inhalation.

Symptômes/Effets attendus, aigus et différés : Corrosion of the eye tissue. Peut causer des irritations de la peau, dermatites, ou brûlures cutanées.

Symptômes/effets après inhalation : Bien que l'on ne dispose d'aucune donnée relative à une éventuelle toxicité pour l'homme et les animaux, le produit est considéré comme dangereux à l'inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

Symptômes chroniques : No effects known.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

| PERFECT HARMONY                                |                          |
|--|--------------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | Aucune donnée disponible |

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

| Acetic acid (64-19-7)                          |  |
|--|--|
| CL50 - Poissons [1]                            | > 1000 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri)   |
| CL50 - Poissons [2]                            | > 300,82 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) |
| CE50 - Crustacés [1]                           | > 1000 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna  |
| CE50 - Crustacés [2]                           | > 300,82 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna  |
| CE50 72h - Algues [1]                          | > 1000 mg/l Test organisms (species): Skeletonema costatum                                   |
| CE50 72h - Algues [2]                          | > 300,82 mg/l Test organisms (species): Skeletonema costatum                                 |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | -0,17 Source: ECHA   |

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### PERFECT HARMONY

Persistance et dégradabilité

Contains readily biodegradable component(s). Not readily biodegradable in water.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### PERFECT HARMONY

Potentiel de bioaccumulation

Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

| Acetic acid (64-19-7)                          |                    |
|--|--------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | -0,17 Source: ECHA |

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### PERFECT HARMONY

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)

Aucune donnée disponible

| Acetic acid (64-19-7)                          |                    |
|--|--------------------|
| Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) | -0,17 Source: ECHA |

### 12.5. Autres effets néfastes

Ozone

: Non classé

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

|   |  |
|---|--|
| Législation régionale (déchets)                         | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.                      |
| Méthodes de traitement des déchets                      | : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé. |
| Recommandations pour l'élimination des eaux usées       | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.                      |
| Recommandations pour le traitement du produit/emballage | : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.                      |
| Indications complémentaires                             | : Ne pas réutiliser des récipients vides.  |
| Informations écologiques                                | : Éviter le rejet dans l'environnement.  |

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

|               |          |
|---------------|----------|
| UN-No. (TDG)  | : UN2790 |
| N° ONU (IMDG) | : 2790   |

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

|   |   |
|---|---|
| Désignation officielle pour le transport (TDG)  | : ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION                              |
| Désignation officielle pour le transport (IMDG) | : ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION                              |
| Description document de transport (TDG)         | : UN2790 ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION, 8, III               |
| Description document de transport (IMDG)        | : UN 2790 ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION, 8, III (100°C c.c.) |

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

##### TDG

|   |     |
|---|-----|
| Classe(s) de danger pour le transport (TDG) | : 8 |
| Étiquettes de danger (TDG)                  | : 8 |

##### IMDG

|  |     |
|--|-----|
| Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) | : 8 |
| Étiquettes de danger (IMDG)                  | : 8 |



#### 14.4. Groupe d'emballage

|                           |       |
|---------------------------|-------|
| Groupe d'emballage (TDG)  | : III |
| Groupe d'emballage (IMDG) | : III |

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

---

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### TDG

UN-No. (TDG) : UN2790  
Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 5 L  
Quantités exemptées (TDG) : E1  
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 5 L  
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 153

#### IMDG

Quantités limitées (IMDG) : 5 L  
Quantités exceptées (IMDG) : E1  
Instructions d'emballage (IMDG) : P001, LP01  
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03  
Instructions pour citernes (IMDG) : T4  
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1  
N° FS (Feu) : F-A - FICHE ANTI-INCENDIE Alpha - FICHE ANTI-INCENDIE GÉNÉRALE  
N° FS (Déversement) : S-B - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Bravo - SUBSTANCES CORROSIVES  
Catégorie de chargement (IMDG) : A  
Propriétés et observations (IMDG) : Colourless liquid with a pungent odour. Miscible with water. Corrosive to lead and most other metals. Corrosive to skin, eyes and mucous membranes.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# PERFECT HARMONY

## Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

|  |
|--|
| <b>Acetic acid (64-19-7)</b>                                   |
| Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances) |

#### 15.2. Réglementations internationales

|   |
|---|
| <b>Acetic acid (64-19-7)</b>  |
| Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif<br>Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances) |

### SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 03-18-2024

| Textes complet des phrases H: |  |
|-------------------------------|--|
| H290                          | Peut être corrosif pour les métaux                               |
| H314                          | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves |
| H318                          | Provoque des lésions oculaires graves                            |

L'utilisateur est responsable de fournir un lieu de travail sécuritaire en se basant sur l'information de santé et sécurité exposée par ce guide. Project Clean Inc. n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de pertes attribuables à la manutention ou à l'utilisation inadéquates de ce produit.

L'information retrouvée sur la fiche de données de sécurité provient de sources récentes et semble tout à fait fiable.